

IV. 2. Historique du projet et concertation

La délibération favorable des deux Conseils municipaux pour l'étude du projet éolien de la Foye sur les communes de Saint-Vincent-la-Châtre et Chail a été rendue en juin 2017, suite à la rencontre de la société ERG Développement France et des élus dès mai 2017.

La faisabilité avérée du projet a ensuite été confirmée en mars 201, permettant le lancement des études environnementales et paysagère dès juillet 2018.

Dès avril 2018, plusieurs actions de communication et de concertation ont été initiées par ERG Développement France.

IV. 2. 1. Activités de communication et de concertation

Pour le projet de Saint-Vincent-La-Châtre et Fontivillié, la concertation a débuté tôt dans le développement du projet éolien. Elle s'est étalée du 28 avril 2018 au 21 juin 2019 incluant une phase de concertation préalable (au sens du décret n°2017-626 du 25 avril 2017).

Cette concertation a été menée par le porteur de projet – la société ERG. La conception et l'animation de quatre ateliers de concertation a été confié à RESONANCES CFP.

Le cahier de concertation propre au projet du parc éolien de la Foye est présenté en Annexe 1 de l'Étude d'impact sur l'environnement (Volume 3 du DDAE).

Les activités mises en place sont synthétisées ci-après.

- **Première permanence publique le 28 avril 2018** : présentation du groupe ERG, de l'éolien de manière générale et le projet éolien, avant le lancement des études constituant le dossier de demande d'autorisation d'installer un parc éolien.
- **Les ateliers de concertation** :
 - Premier atelier de concertation, mardi 11 septembre 2018 : volonté des participants de voir se développer sur leurs communes un projet respectueux de l'Homme et de l'Environnement.
 - Deuxième atelier de concertation « Connaissance du territoire », jeudi 04 octobre 2018 : les participants déterminent des points de mesures acoustiques et choisissent 17 points de vue supplémentaires pour compléter le carnet de photomontages. Une attention particulière a été demandée et portée sur les activités locales, telles que l'équitation et la chasse.
 - Troisième atelier de concertation « Implantation », jeudi 25 avril 2019 : les participants ont exprimé la volonté que le projet du parc éolien de la Foye s'implante le plus loin possible des habitations. Une 3^{ème} variante comprenant 3 éoliennes a été proposée afin de répondre à ces attentes. Les 3 variantes étudiées ont été présentées publiquement le mardi 11 juin 2019.
 - Quatrième atelier de concertation « Mesures d'accompagnement », lundi 17 juin 2019 : l'aspect environnemental est ressorti lors de cette réunion avec la demande de planter des haies. L'acheminement de la fibre a également été demandé, non réalisable en l'espèce.
- **Permanence publique sur le financement participatif le samedi 12 janvier 2019** : présentation et réponse aux questions concernant l'opération de financement participatif.
- **Journée de sensibilisation à la transition énergétique, le samedi 15 juin 2019**, à l'initiative du porteur de projet. L'objectif de cette journée était de présenter les différentes sources de production d'énergie renouvelable pouvant être mises en œuvre dans le cadre de la transition énergétique à travers différents supports.

IV. 3. Localisation du projet

La zone d'implantation potentielle du projet de parc éolien se trouve sur les communes de Saint-Vincent-la-Châtre et Fontivillié, au sud-est du département des Deux-Sèvres (79), en Nouvelle-Aquitaine.

Sa surface est de 169 ha, répartie en 120 ha sur Saint-Vincent-la-Châtre et 49 ha sur Fontivillié.

Comme le montre la figure ci-contre, la ZIP se situe à environ 5,5 km à l'est de Melle, la plus grande ville des alentours. Niort se trouve pour sa part à 31,3 km au nord-ouest de la ZIP.

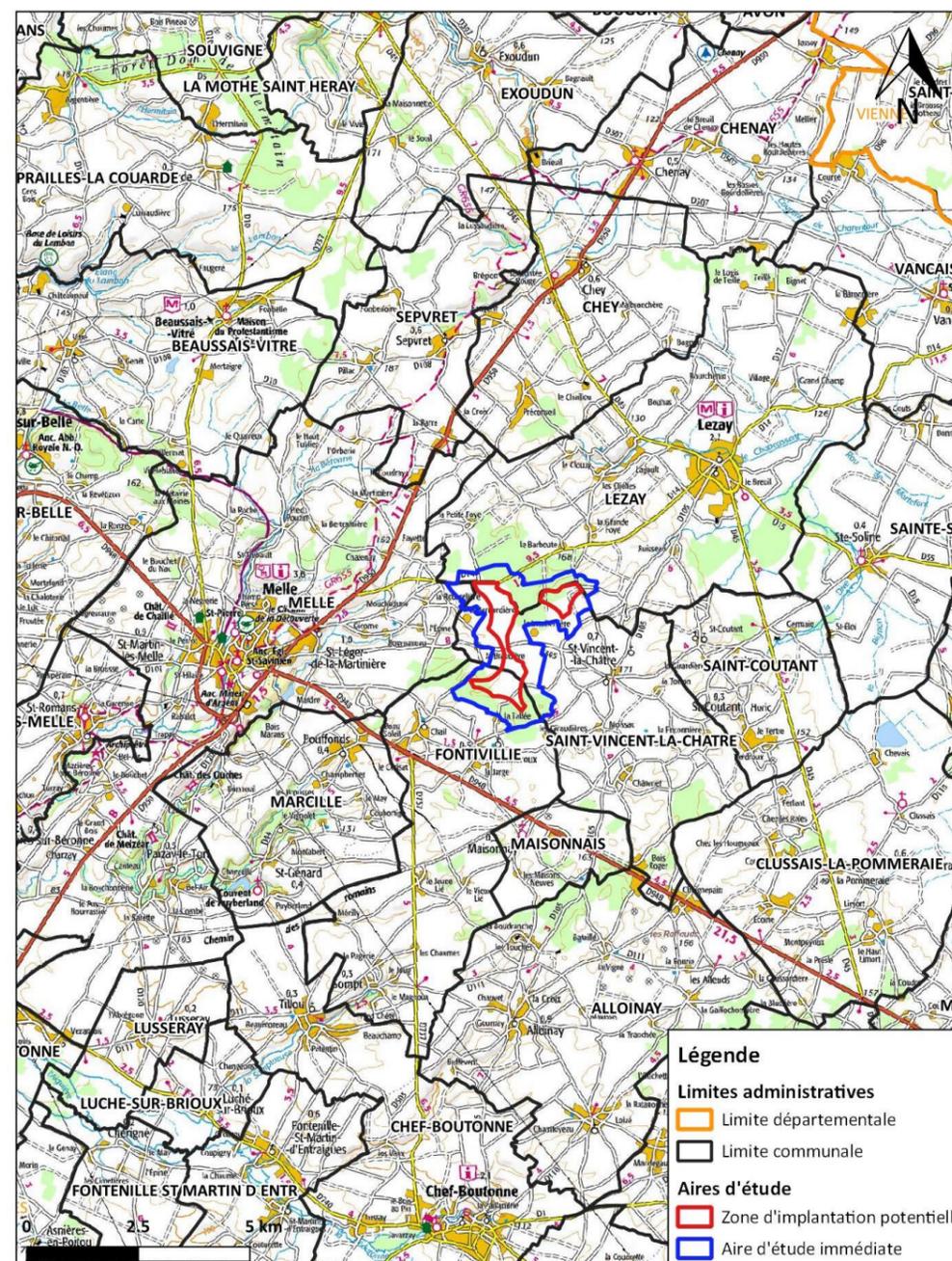


Figure 9 : Localisation du projet de parc éolien sur les communes de Saint-Vincent-La-Châtre et Fontivillié
(Source : d'après Géoportail, 2017)

V. DESCRIPTION DU PROJET

Un parc éolien est une installation de production d'électricité par l'exploitation de la force du vent. Il s'agit d'une production au fil du vent, analogue à la production au fil de l'eau des centrales hydrauliques. Il n'y a donc pas de stockage d'électricité.

V. 1. Présentation générale du parc

Le projet de parc éolien de la Foye est constitué :

- De **3 éoliennes** d'une puissance unitaire maximale de 5,6 MW,
- De **voies d'accès**,
- D'un **ensemble de réseaux** (câbles électriques, câbles optiques, réseau de mise à la terre),
- De **2 postes de livraison**,
- D'un **mât de mesures anémométriques** (temporairement).

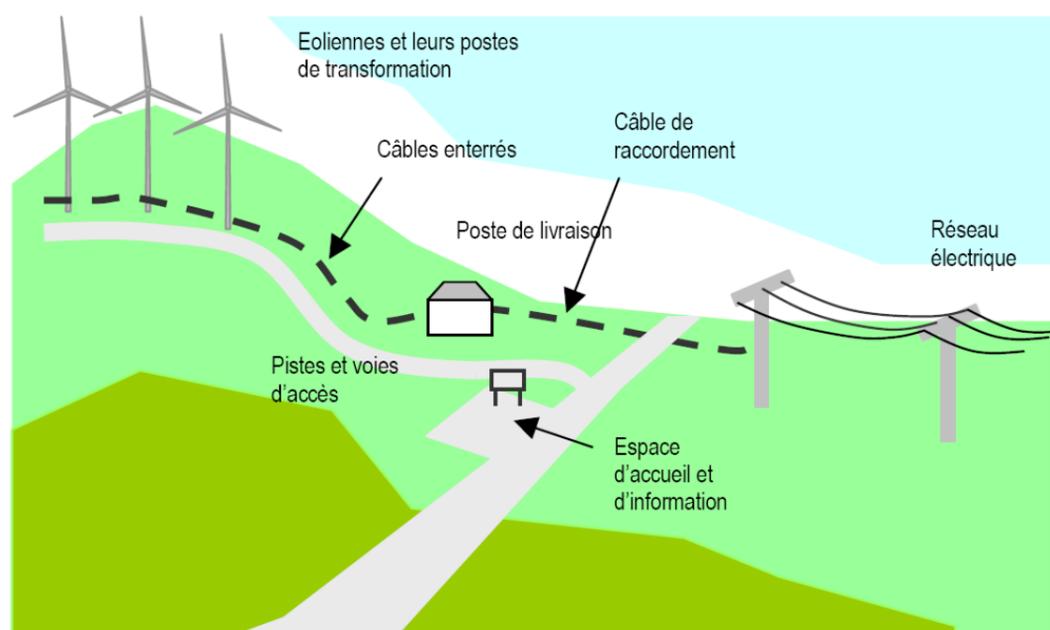


Figure 10 : Schéma descriptif d'un parc éolien
(Source : Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, MEEDDM 2010)

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des données techniques du projet de parc éolien la Foye et ses aménagements.

Tableau 10 : Synthèse des données techniques du parc éolien

PARC ÉOLIEN DE LA FOYE	
DONNÉES GÉNÉRALES	
Nombre d'éoliennes	3
Hauteur en bout de pale	180 m maximum
Diamètre du rotor	150 m maximum
Puissance unitaire	5,6 MW maximum
Puissance du parc	16,8 MW maximum
Production annuelle prévisionnelle brute	Maximum 41 915 MWh
DONNÉES RELATIVES AUX AMÉNAGEMENTS	
Fondations (Emprise totale des mâts des éoliennes)	2 121 m ² 235,5 m ² (dimension maximisante)
Plateformes permanentes	5 250 m ²
Surfaces de chantier pour les éoliennes	4 500 m ²
Postes de livraison et plateforme	220 m ²
Virages	1 276 m ²
Voies d'accès	Création : Longueur : 5 098 ml Emprise : 2 549 m ² Restauration/Renforcement : Longueur : 9 544 ml Emprise : 4 772 m ²
Réseau de tranchées interne	Longueur : 978 ml Emprise : 491,5 m ²
Estimation du raccordement au réseau public	Longueur : 6,8 km à 15,3 km Emprise : 7 965 m ² maximum

Le tableau suivant indique les coordonnées géographiques des aérogénérateurs et des postes de livraison :

Tableau 11 : Coordonnées géographiques des installations du projet de parc éolien de la Foye

Eolienne	Lambert II étendu		Lambert 93		Hauteur NGF
	X	Y	X	Y	
E1	414127,35	2140343,61	N 46°14'15,26"	W 00°04'25,52"	169
E2	414444,09	2140189,33	N 46°14'10,58"	W 00°04'10,60"	168
E3	414549,44	2139874,85	N 46°14'00,51"	W 00°04'05,27"	165
PDL 1	414297,69	2140514,41	N 46°14'20,96"	W 00°04'21,35"	169
PDL 2	414310,30	2140517,58	N 46°14'21,08"	W 00°04'20,74"	169

Les distances inter-éoliennes sont présentées ci-après.

Tableau 12 : Distances inter-éoliennes du projet de parc éolien de la Foye

Éoliennes considérées	Distance de centre à centre (en m)
E1 à E2	352
E2 à E3	332
E3 à E1	631
PDL 1 à E1	236
PDL 2 à E1	247

La distance entre les éoliennes est donc comprise entre 332 et 631 m. Les postes de livraison se situent à respectivement 236 m et 247 m de l'éolienne la plus proche (E1).

Les parcelles cadastrales concernées par l'implantation du projet sont listées dans le tableau en pages suivantes. Elles se trouvent sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre, dans le département des Deux-Sèvres.

Tableau 13 : Parcelles cadastrales concernées par l'implantation du projet de parc éolien

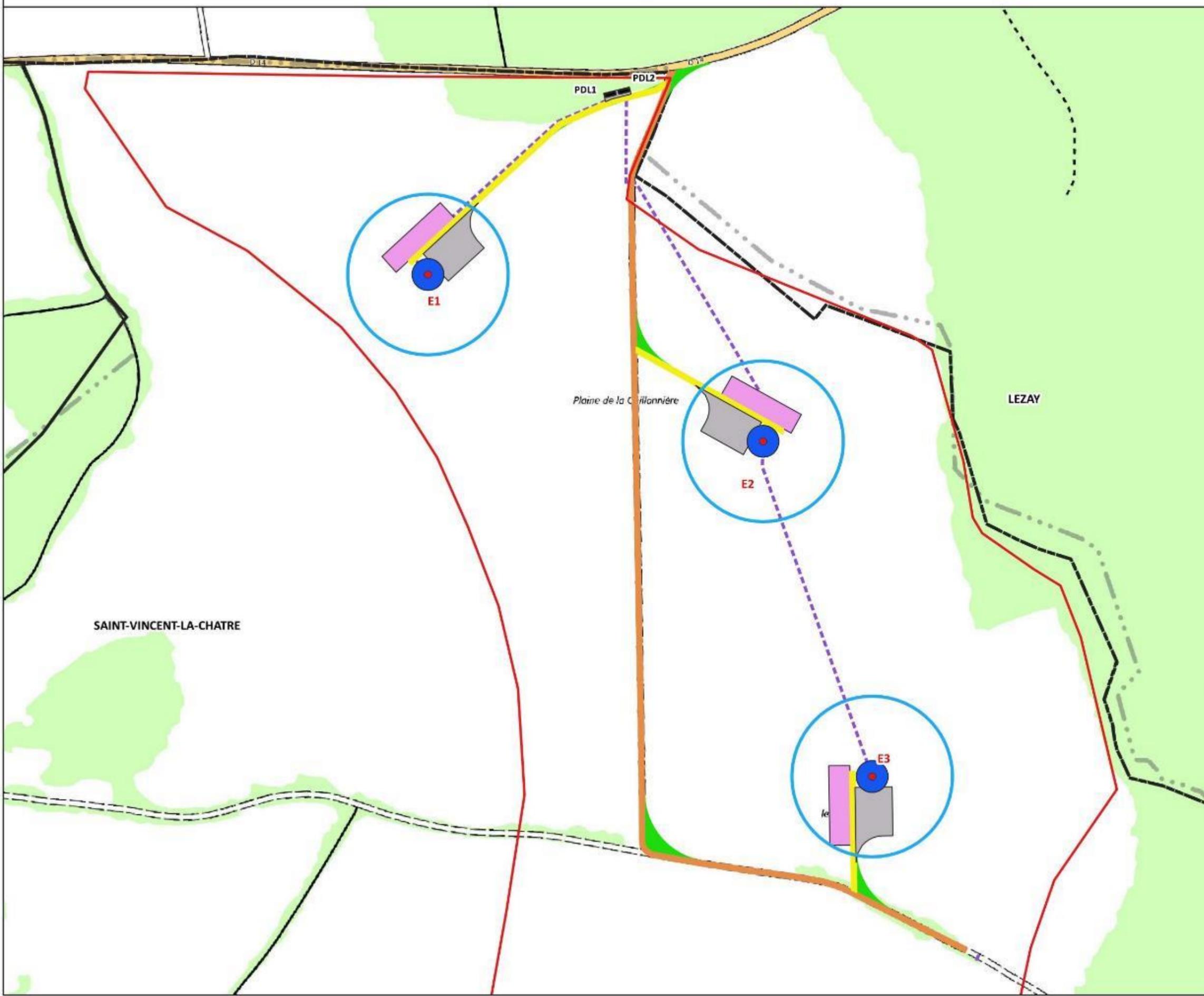
Installation	Aménagement	Commune	Section	Numéro de parcelle	Superficie (m ²)
E1	Plateforme permanente	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	4	1750
	Fondation				707
	Plateforme temporaire				1500
E2	Plateforme permanente	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	7 et 8	1750
	Fondation			8	707
	Plateforme temporaire			6	1500
E3	Plateforme permanente	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	9	1750
	Fondation			9	707
	Plateforme temporaire			9	1500
PDL	PDL 1	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	4	30
	PDL 2				30
	Plateforme permanente				220
Chemins à créer	E1 vers chemin agricole	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	4	1328
	E2 vers chemin			7 et 8	716
	E3 vers route			9	505
Chemin à renforcer	E1 - E2 - E3	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	5	4772
			ZY	21	
Virages	PDL 1 et 2	Lezay	AL	53	216
	E2	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	5 et 6	230
	E2 vers E3		YA et ZY	7 et 21	570
	E3		YA et ZY	9 et 21	260
Raccordement électrique interne	Saint-Vincent-la-Châtre	YA	4-5-6-8-9	491,5	
Raccordement électrique externe	Saint-Vincent-la-Châtre Melle	-	-	7 695	
Total des surfaces occupées en phase chantier					28 874,5
Total des surfaces retirées pour l'exploitation					16 083,5
Total des surfaces occupées par l'exploitation du parc éolien					13 026,5

Nota : Pour le calcul de la surface en phase exploitation, les fondations bien que permanentes, ne sont pas prises en compte puisqu'elles sont recouvertes. Toutefois, il faut ajouter l'emprise au sol des mâts des éoliennes à savoir une surface de 78,5 m² maximum (soit un diamètre de 10 m dans l'hypothèse de la dimension la plus grande) par éolienne. Cela revient à une emprise au sol totale de 235,5 m² par les mâts des éoliennes.

La surface totale en cours d'exploitation est donc de 13 026,5 m², soit 1,3 ha.

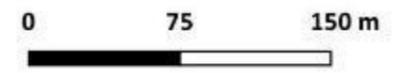
Des plans détaillés de l'installation, présentant l'emplacement des éoliennes, des postes de livraison, des plateformes, des chemins d'accès et des câbles électriques enterrés, sont présentés en pages suivantes.

Plan des aménagements



Légende

- Limite communale
- Zone d'implantation potentielle
- Aménagements**
- Eoliennes
- Zone de survol
- Fondation
- Plateforme
- Plateforme temporaire
- Chemin à créer
- Chemin à renforcer
- Virage
- Raccordement électrique interne



Projet de parc éolien : Saint-Vincent-la-Chatre, Chail et Lezay

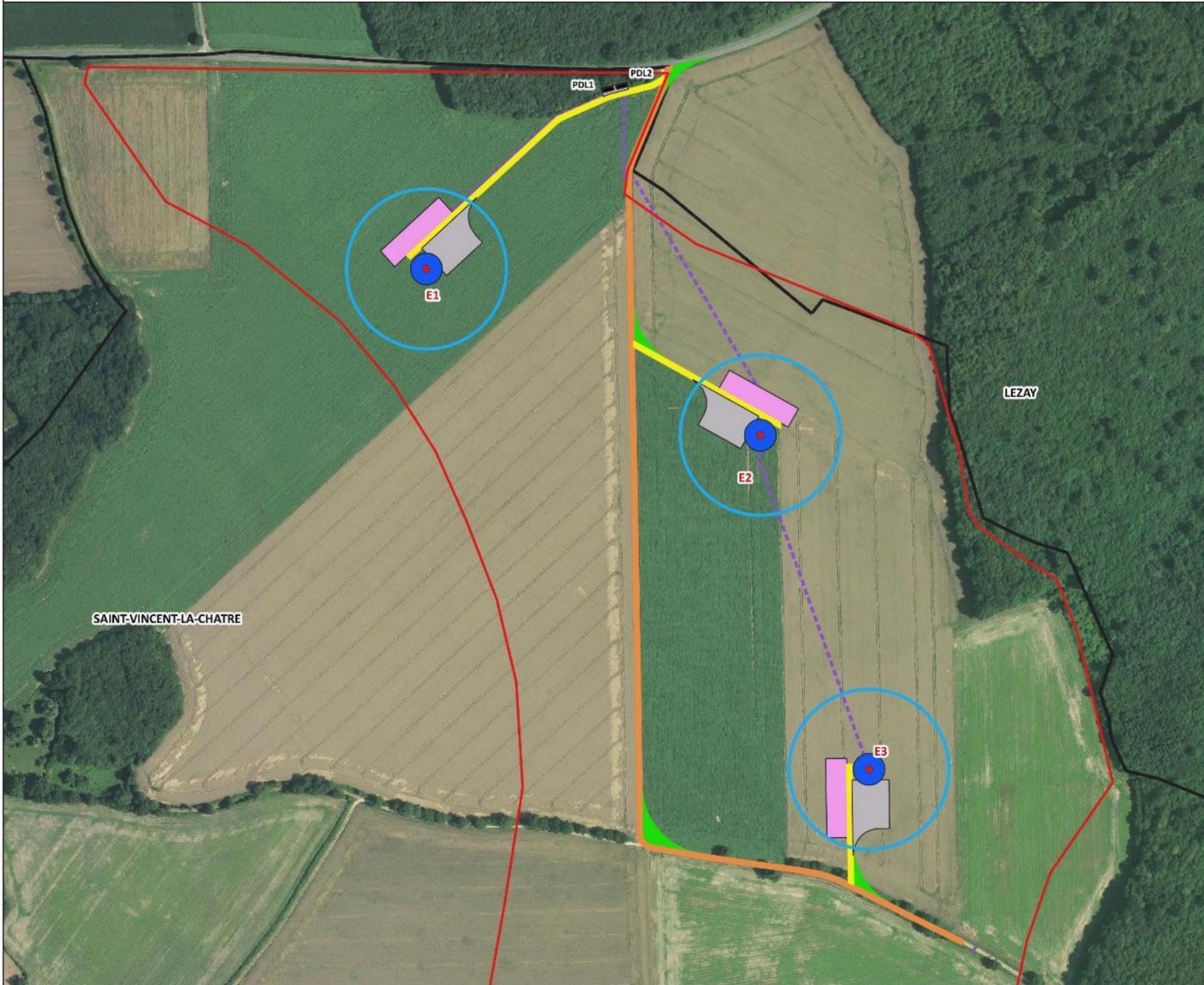
Plan des aménagements

FORMAT - A3
 COORDS - 193
 Géoportal - IGN 2018, ERG, NCA
 Environnement

ECHELLE - 1/3 500
 DATE - 13/09/2020

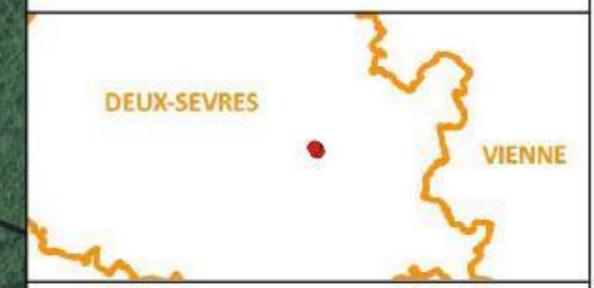
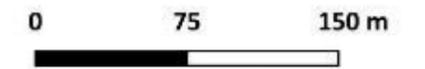


Plan des aménagements



Légende

- Limite communale
- Zone d'implantation potentielle
- Aménagements**
 - Eoliennes
 - Zone de survol
 - Fondation
 - Plateforme
 - Plateforme temporaire
 - Chemin à créer
 - Chemin à renforcer
 - Virage
 - Raccordement électrique interne



Projet de parc éolien : Saint-Vincent-la-Chatre, Chail et Lezay

Plan des aménagements

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/3 500

COORDS - L93 DATE - 13/03/2020

Géoportail - Photographies aériennes 2018, ERG, NCA Environnement

